

**DOMAINE PUBLIC**

TYPES D'OCCUPATION	UNITES ET DUREE	TARIFS 2024
Terrasses	au m <sup>2</sup> /an	73,00 €
Installations mobiles de toute natures - Etalages divers	au m <sup>2</sup> /an	67,00 €
Chevalets, kakemonos	à l'unité / an	70,00 €
Concessions pour l'occupation du domaine public par des petites conduites souterraines (hors conduites des concessionnaires)	au ml/an	5,00 €
Kiosques	au m <sup>2</sup> /an	63,00 €
Ouvrages en surplomb du domaine public relevant de la compétence de la ville	au m <sup>2</sup> / surface de plancher/niveau/an	46,00 €
Baraques de chantier	à l'unité / semaine	78,00 €
Bétonnières	à l'unité / semaine	23,00 €
Bennes, Desserte	à l'unité / semaine	70,00 €
Echafaudages	au m <sup>2</sup> /semaine	9,00 €
Etais-poteaux	à l'unité / mois	58,00 €
Occupation du domaine public par des dispositifs d'alimentation provisoire par voie aérienne	au mètre linéaire / mois	5,00 €
Barrières de chantier sur emprise publique pour les chantiers dont la durée est inférieure à 4 semaines	au m <sup>2</sup> /semaine	20,00 €
Barrières de chantier sur emprise publique pour les chantiers dont la durée est supérieure à 4 semaines	au m <sup>2</sup> /mois	20,00 €
Dépôts de matériaux	au m <sup>2</sup> /semaine	19,00 €
Engin de levage (montage ou démontage d'une grue, livraison de matériel lourd), camions toupies, semi-remorques ou nacelles avec emprise partielle de la chaussée et circulation maintenue	à la demi-journée	344,00 €

**REALISATION DE CHANTIER**

	TYPES D'OCCUPATION	UNITES ET DUREE	TARIFS 2024
<b>REALISATION DE CHANTIER</b>	Engin de levage (montage ou démontage d'une grue, livraison de matériel lourd), camions toupies, semi-remorques ou nacelles avec barrage totale de la chaussée	à la demi-journée	688,00 €
	Création et utilisation d'une dalle de répartition sur entrée charretière	à l'unité / mois	688,00 €
	Coupure totale de la circulation pour les besoins d'un chantier avec installation d'un barrage	par jour (de 07h à 20h)	688,00 €
	Coupure partielle de la circulation pour les besoins d'un chantier avec mise en place d'une circulation alternée	par jour (de 07h à 20h)	337,00 €
	en cas d'annulation d'une demande relative à un engin dans un délai inférieur à 48h		58,00 €
	Etalages ou installations mobiles de toute nature	au m <sup>2</sup> /semaine	25,00 €
	Installations de type buvette, comptoirs (parcs, centre d'art, place centrale...)	par emplacement occupé/demi-journée	21,00 €
	Installation de types manèges et attractions (hors fête foraine)	par emplacement occupé/jour	13,00 €
<b>EXERCICE D'ACTIVITES COMMERCIALES</b>	Stationnement de véhicules publicitaires ou d'expositions et de véhicules à vendre	au m <sup>2</sup> /jour	58,00 €
	Etals, installations ou stationnement de véhicules pour l'exercice d'activités ambulantes	par emplacement occupé/jour	29,00 €
	Bureaux de vente	au m <sup>2</sup> /mois	62,00 €
	Bureaux de vente au-delà de 60 m <sup>2</sup>	au m <sup>2</sup> /mois	30,00 €
	Bureau de vente au delà du 12ème mois	au m <sup>2</sup> /mois	30,00 €
	Bureaux de vente pour toute opération immobilière comprenant au minimum 20 % de logements sociaux	au m <sup>2</sup> /mois	30,00 €
	Occupation du domaine public dans le cadre d'une manifestation organisée par la ville	forfait jour	12,00 €
	Occupation autorisée dans le cadre d'une manifestation	m <sup>2</sup> /jour	18,00 €

	TYPES D'OCCUPATION	UNITES ET DUREE	TARIFS
<b>DEMEMAGEMENTS</b>	Véhicules de déménagements	par véhicule/jour	91,00 €
	Monte-meubles pour déménagements	à l'unité/jour	61,00 €
	En cas d'annulation de la réservation de stationnement dans un délai inférieur à 48h, frais de pose de barrières		23,00 €
<b>TOURNAGES</b>	Prise de vues sans perturbation de la circulation	de 07h00 à 20h00	1 440,00 €
	Prise de vues sans perturbation de la circulation	de 20h00 à 07h00	1 560,00 €
	Prise de vues avec perturbation de la circulation	de 07h00 à 20h00	2 868,00 €
	Prise de vues avec perturbation de la circulation	de 20h00 à 07h00	2 982,00 €
	Réservation de stationnement pour véhicules techniques et / ou groupe électrogènes	par véhicule/jour	151,00 €
<b>DISPOSITIFS D'ACCES A CERTAINS EQUIPEMENTS COMMUNAUX</b>	Réservation de places de stationnement pour l'établissement du plateau prises de vues	par place de stationnement/jour	151,00 €
	remplacement du badge d'accès aux bâtiments communaux et aux automatismes (barrières, bornes) suite à perte, vol ou mauvais état	à l'unité	26,00 €